

## DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT  
MONTRÉAL (QC) H2T 1R9  
TÉL. 514 903 7627  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le lundi 22 avril 2024

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec)  
H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4210-2022.

Plan d'approvisionnement 2023-2032 d'Hydro-Québec Distribution (HQD).  
Phase 2.

***Demande de remboursement frais du Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ).***

---

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la demande de remboursement frais du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* en Phase 2 du présent dossier. Tel qu'indiqué sur le formulaire, la demande est logée par *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, qui est la responsable du paiement de ces frais pour le Regroupement.

Nous invitons respectueusement la Régie à accueillir la présente demande de remboursement de frais. Nous soulignons en effet le caractère actif, ciblé et structuré de l'intervention du RTIEÉ, de même que le caractère raisonnable des frais demandés, lesquels ont été nécessaires à notre intervention.

Nous attirons notamment l'attention de la Régie sur notre [demande de renseignements no. 3 à Hydro-Québec \(C-RTIEÉ-0044\)](#), notre [Mémoire C-RTIEÉ-0047, RTIEÉ-1, Doc. 1](#) et nos pièces connexes [C-RTIEÉ-0050 \(Rapport Dunsky sur la planification de la demande\)](#) et [C-RTIEÉ-0051 \(Mémoire d'HQ en commission parlementaire\)](#), notre présentation révisée en audience ([C-RTIEÉ-0053, RTIEÉ-2, Doc. 2](#) et [n.s. A-0087 du 20 mars 2024](#), pp. 29-60) et notre argumentation ([C-RTIEÉ-0054](#) et [n.s. A-0090 du 21 mars 2024](#), pp. 185-193).

Nous soumettons humblement y avoir traité de façon méthodique et rigoureuse les quatre sujets qui avaient été retenus par la Régie dans sa [décision D-2023-144](#), à savoir :

**1. LA PRÉVISION RÉVISÉE DE LA DEMANDE 2023-2032 EN ÉNERGIE ET EN PUISSANCE EN RÉSEAU INTÉGRÉ**

- 1.1 La prévision de la demande 2023-2032 de décarbonation des procédés industriels.
- 1.2 La prévision de la demande 2023-2032 de recharge des véhicules électriques "en excluant les sujets portant sur les moyens de GDP qui permettraient le déplacement de leur recharge hors des heures de pointe".

**2. LA STRATÉGIE POUR ÉQUILIBRER LES BILANS 2023-2032 EN ÉNERGIE ET EN PUISSANCE EN RÉSEAU INTÉGRÉ D'HQD**

- 2.1 L'impact sur la prévision de la demande 2023-2032 des mesures d'efficacité en énergie et en puissance.
- 2.2 L'impact de la révision à la hausse de l'aléa de la demande et le calendrier des outils d'approvisionnement qui permettra d'acquérir les meilleurs outils environnementaux possibles en temps utile.

Nous attirons l'attention de la Régie sur nos recommandations quant à ces quatre sujets, telles qu'exprimées dans leur version finale dans notre argumentation ([C-RTIEÉ-0054](#)).

Nous espérons humblement avoir été utiles à la Régie.

Pour l'ensemble de ces motifs, nous invitons respectueusement la Régie à accueillir la présente demande de frais.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*, regroupant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).